

Le portail de l'Économie et des Finances

Attacher le menu du portail

Accueil du portail | **MEDIATEURCREDIT** | Communication | Toutes les actualités | Les nouveaux financements pour les PME et ETI : comment faciliter leur accès? quel rôle pour les banques?

A+ A-



- Accueil
- Saisir la Médiation
- Se faire accompagner
- Médiation du crédit
- Observatoire du financement
- Communication

Toutes les actualités | Toutes les vidéos

Les nouveaux financements pour les PME et ETI : comment faciliter leur accès? quel rôle pour les banques? - 05/08/2016

Cet article a été publié dans le numéro 43 de la Lettre d'info de Lyon Place Financière et Tertiaire



Au moment où les banques sont soumises à des réglementations plus contraignantes (notamment Bâle 3), il apparaît fondamental pour les ETI et PME de voir émerger des nouvelles modalités de financement. Si les volumes de crédits distribués par les banques connaissent une dynamique satisfaisante, les conditions d'octroi semblent plus strictes, avec des demandes croissantes de prise de garantie et de caution personnelle. Dans ce contexte, les investissements immobiliers et les équipements physiques posent moins de problèmes de financement que les investissements immatériels (innovation, marketing, formation des salariés, logiciels, site internet...) qui, par nature, ne se prêtent pas à une prise de garantie... mais qui sont absolument fondamentaux pour la compétitivité des ETI et PME.

Ces derniers mois ont vu l'apparition de nouvelles modalités de financement pour les entreprises, mobilisables notamment pour l'investissement immatériel. Le développement des placements privés offre de belles perspectives pour les ETI tandis que les fonds de dettes permettent aux investisseurs institutionnels de prêter à des entreprises non cotées. D'autres modalités apparaissent dans le paysage, tels le prêt inter-entreprises désormais permis par la loi dite Macron, cette dernière loi permettant aussi le développement du financement sur stocks bien au-delà de son champ traditionnel des entreprises en difficulté. Enfin, les plateformes de crowdfunding offrent des solutions de financement aux PME et TPE.

Face à une telle démultiplication des modes de financement, le défi qui ne sera pas le moindre pour les chefs d'entreprise sera la maîtrise de leurs caractéristiques. Pour les banques, le défi sera d'accompagner différemment les entreprises pour leur proposer la meilleure combinaison de crédits bancaires « classiques » et de nouveaux financements. Tous ces défis doivent être relevés ensemble, comme l'a montré la belle [manifestation organisée par Lyon Place financière et tertiaire](#) le 7 juin dernier !

LES NOUVEAUX FINANCEMENTS POUR LES PME ET ETI : COMMENT FACILITER LEUR ACCÈS ? QUEL RÔLE POUR LES BANQUES ?

Au moment où les banques sont soumises à des réglementations plus contraignantes (notamment Bâle 3), il apparaît fondamental pour les ETI et PME de voir émerger des nouvelles modalités de financement. Si les volumes de crédits distribués par les banques connaissent une dynamique satisfaisante, les conditions d'octroi semblent plus strictes, avec des demandes croissantes de prise de garantie et de caution personnelle. Dans ce contexte, les investissements immobiliers et les équipements physiques posent moins de problèmes de financement que les investissements immatériels (innovation, marketing, formation des salariés, logiciels, site internet...) qui, par nature, ne se prêtent pas à une prise de garantie... mais qui sont absolument fondamentaux pour la compétitivité des ETI et PME.

Ces derniers mois ont vu l'apparition de nouvelles modalités de financement pour les entreprises, mobilisables notamment pour l'investissement immatériel. Le développement des placements privés offre de belles perspectives pour les ETI tandis que les fonds de dettes permettent aux investisseurs institutionnels de prêter à des entreprises non cotées. D'autres modalités apparaissent dans le paysage, tels le prêt inter-entreprises désormais permis par la loi dite Macron, cette dernière loi permettant aussi le développement du financement sur stocks bien au-delà de son champ traditionnel des entreprises en difficulté. Enfin, les plateformes de crowdfunding offrent des solutions de financement aux PME et TPE.

Face à une telle démultiplication des modes de financement, le défi qui ne sera pas le moindre pour les chefs d'entreprise sera la maîtrise de leurs caractéristiques. Pour les banques, le défi sera d'accompagner différemment les entreprises pour leur proposer la meilleure combinaison de crédits bancaires « classiques » et de nouveaux financements. Tous ces défis doivent être relevés ensemble, comme l'a montré la belle manifestation organisée par Lyon Place financière et tertiaire le 7 juin dernier !



TRIBUNE

FABRICE PESHI,

Maître de droit de crédit
Président de l'Observatoire du financement des entreprises
crédit aux entreprises

Pour en savoir plus

- ▶ Lettre info n°43 - Lyon Place Financière et Tertiaire
- ▶ la lettre sur le site de Lyon Place Financière et Tertiaire